



AVRANCHES MAGAZINE

retrouvez-nous sur
www.avranches.fr



À LA UNE

PROJETS MUNICIPAUX : ARRÊTS SUR IMAGE

ET AUSSI

ÉDUCATION

RENTÉE SCOLAIRE :
QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ?

COMMUNAUTÉ D'AGGLO

UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
POUR LE TERRITOIRE.

VOIRIE

CÔTÉ RUES :
LES CHANTIERS EN COURS

À LA UNE

Dossier spécial

PROJETS MUNICIPAUX :

ARRÊTS SUR IMAGE

pp. 4-9



Babyfoot au Foyer de la Baie, le foyer dédié aux jeunes où les travaux de rénovation viennent de s'achever.

ET AUSSI

■ BUDGET PARTICIPATIF

Les trois projets élus par les habitants, pp. 10-11

■ ÉDUCATION

Rentrée scolaire : quoi de neuf à l'école ? pp. 12-13

■ COM D'AGGLO

Contrat Local de Santé : un plan d'actions pour plus de prévention et de coopération, pp. 14-15

■ CULTURE

Les ateliers, c'est aussi pour les adultes, p. 16
Les trésors patrimoniaux voyagent, p. 17

■ AVRANCHES INSOLITE

Du haut des tours de la ville, pp. 18-19

■ SPORT

Un nouveau système d'accès pour les équipements multi-usages, p. 20
Les gymnastes de la Baie brillent en compétition, p. 21
Avec le Club subaquatique de la baie du Mont Saint-Michel, des activités pour décompresser, p. 21

■ TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Police municipale : de nouvelles actions pour plus de sécurité et de tranquillité, pp. 22-23

■ VOIRIE

Côté rues : les chantiers en cours, pp. 24-25

■ TRAVAUX

Eclairage, peinture fraîche et plantations : un été de travaux ! p. 26

■ VIE ASSOCIATIVE

Radio Sud Manche, p. 27

■ JEUNESSE

Les jeunes taffent à fond ! pp. 28-29

■ NUMÉRIQUE

Un conseiller numérique au service des habitants, p. 30

■ CITOYENNETÉ

Recensement : on compte sur vous ! p. 31

ET NOS RUBRIQUES HABITUELLES...

■ EN IMAGES, pp. 32-33

■ NOUVEAUX COMMERCES, p. 34

■ GROUPES, p. 35

Directeur de la publication : David Nicolas
Rédaction : Gaétane Bouvy
Reportages photos : Mathieu Riondet
Crédits photo : Mathieu Riondet, David Nicolas, PLhullier
Impression : Cadrat
Imprim'Vert & PEFC/FSC : deux labels qui garantissent le bon respect de l'environnement
Tirage : 6 200 exemplaires - ISSN : 2729-1332
Mairie d'Avranches

Place Littré - CS 15238,
50302 Avranches Cédex
Tél : 02 33 89 29 40 - Fax : 02 33 58 17 90
Mail : communication@avranches.fr
www.avranches.fr



Retrouvez-nous sur Facebook et www.avranches.fr

Chers lecteurs,

Après un été riche et une rentrée scolaire sereine, voici venu le dernier magazine municipal de l'année 2023. Ce nouveau numéro d'Avranches magazine nous permet de vous présenter les grands chantiers que nous portons pour notre commune et qui vont se concrétiser dans les mois qui viennent. Après les premiers travaux de terrassement au cœur du quartier Saint-Gervais, avec l'intervention préalable de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (I.N.R.A.P), vous allez pouvoir assister à la transformation radicale de ce centre historique resté trop longtemps à l'abandon.

Accompagnant la requalification de nos espaces publics, nous travaillons aussi à la création de nouveaux logements dans le cœur de ville, car si nous faisons le constat qu'Avranches est attractive avec un bassin d'emploi dynamique, nous sommes convaincus depuis longtemps qu'il faut doter la ville de nouveaux espaces résidentiels afin d'accueillir davantage d'habitants. C'est un des grands challenges de la décennie. Ainsi, vous découvrirez l'ensemble des actions qui ont été menées dans ce sens pour tous les types de publics, des plus jeunes aux plus anciens.

David NICOLAS,
maire d'Avranches & président de la Communauté
d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie

Jacques LUCAS,
maire délégué de Saint-Martin des Champs

Pour rester attractive, notre ville doit favoriser l'émergence de nouveaux services notamment en matière de santé. Pour cette raison, nous avons abouti la réflexion autour de la transformation des bâtiments situés rue Jacques Simon dans un projet qui propose une formule innovante où se croisent santé libérale, hospitalière et résidence pour étudiants en médecine.

Nous revenons également au fil des pages sur les trois projets participatifs retenus pour cette troisième édition consécutive ; et nous sommes heureux de constater que vous vous êtes emparés de cette nouvelle manière de porter des projets d'intérêt général à l'échelle locale !

Enfin, nous vous proposons une promenade insolite au sommet de nos édifices municipaux avec des usages insoupçonnés, et puis des points d'actualité sur la vie de nos associations et des différentes animations proposées d'ici la fin de cette année.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture de votre magazine.



Travaux dans le quartier
Saint-Gervais : c'est parti



De nouveaux
trottoirs dans
le quartier
historique.



Une rentrée sereine dans les écoles.



56 chambres rénovées au foyer
des jeunes travailleurs.



PROJETS MUNICIPAUX :

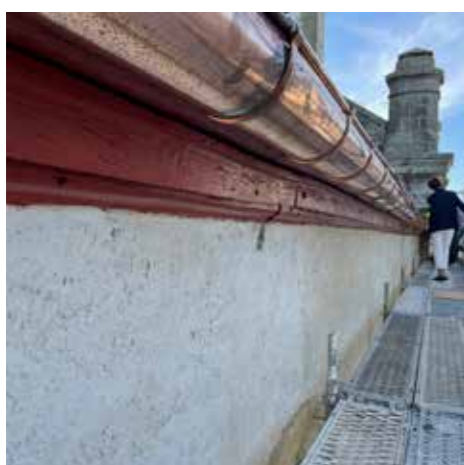
ARRÊTS SUR IMAGE

Au cours des déambulations proposées du 10 juin au 14 juillet 2023, les élus du conseil municipal et les habitants ont échangé sur les projets finalisés ou en cours, et se sont projetés sur les prochaines années. Dans ce dossier, nous épinglons quelques réalisations, d'autres en réflexion. Insuffisance de logements, nécessité de répondre à de nouveaux modes de vie, à l'urgence d'une transition énergétique durable, choix d'un environnement de haute qualité, l'équipe municipale avance sur des projets de longue haleine : la rénovation de deux quartiers – Saint Gervais et la Turfaudière -, une utilisation optimale du parc de bâtiments de la Ville, ou encore la mise en place de nouveaux schémas de mobilité.

L'AVIS DES HABITANTS

« J'ai participé à deux sorties et j'ai trouvé cette formule très intéressante. J'ai pu mieux comprendre les projets - l'usine à gaz, ou le futur centre médical - et discuter du Jardin des plantes dans le contexte de changement climatique. Les aspects sociaux, culturels, historiques, tout est pris en compte. Globalement, on sent que mener ces projets, c'est long, c'est exigeant, cela nécessite beaucoup de compétence. J'ai apprécié aussi que nous puissions poser des questions et émettre des suggestions. »
Marie-Ange Caruhel, habitante d'Avranches

« On a beau avoir la communication des journaux, je trouve qu'aller sur le terrain, avec les élus, voir, entendre comment le lieu que l'on habite va changer, c'est typiquement l'exercice de la démocratie. C'est une question de proximité. Durant un après-midi, on discute de ce que l'on peut faire, et ce qui n'est pas possible, des moyens disponibles et l'on sort des débats idéologiques. Mon vœu serait de voir cette formule renouvelée, voire amplifiée. Et je trouve que cela bouge dans le bon sens, avec moins d'espaces goudronnés ! »
François de Lagarde, habitant d'Avranches



Le bâtiment de la rue Jacques Simon : une vocation pour la santé

En
cours

Ancienne annexe du collège Challemel-Lacourt, ce bâtiment qui abrite aujourd'hui Emmaüs, Canopé et le Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP) sera transformé en un lieu dédié à la santé. Deux scénarios de réhabilitation sont

examinés, alors que le relogement des associations est à l'étude :

- Le réaménager en un pôle de santé qui abriterait un cabinet médical, des services d'hospitalisation à domicile et des associations qui agissent au niveau de la prévention de la santé ;

- Ou/et transformer une partie de l'espace disponible en logements. Dédiés aux étudiants en médecine, ces appartements leur permettraient de s'enraciner dans la commune et de devenir les médecins de demain.

■ HOSPITALISATION À DOMICILE ?

Cette forme d'hospitalisation permet, au domicile, d'assurer certains soins techniques, intensifs ou complexes que le secteur libéral, même coordonné, n'est pas en mesure de prendre en charge. Elle garantit la continuité des soins (7 jours sur 7, 24 heures sur 24) dans un environnement familial.



Saint Gervais : la mutation d'un quartier

En
cours

L'équipe municipale travaille de longue date sur le quartier Saint-Gervais qui sera un vrai atout pour la vitalité d'Avranches : cadre historique exceptionnel, bâtiments architecturaux, équipements publics, places, terrasses, services de proximité retrouvent progressivement des couleurs dans le cadre de la réhabilitation qui a commencé.

En 2014, suite à une étude menée avec la caisse d'allocations familiales (CAF), on dénombrait dans ce quartier historique 120 logements non décents. Sur 680 logements, un peu moins d'un quart n'étaient alors pas habités. Un taux de vacance et un état général anormaux qui ont été pris en charge

par la Ville et la Communauté d'agglomération dans le cadre d'une OPAH-RU : une opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain qui se déroule sur cinq ans jusqu'en 2025.

L'objectif : inciter à rénover 34 locations, 26 occupées par leur propriétaire et 25 immeubles pour les parties communes et les travaux de façade.

« Nous avons combiné plusieurs données : les endroits vacants, ceux dont la dégradation est visible depuis l'extérieur et ceux identifiés lors d'une enquête réalisée par la CAF sur les logements non décents », précise le maire, David Nicolas.

UNE OPAH-RU AVEC QUEL BUDGET ?

Une OPAH RU permet d'apporter ingénierie et financement à la réhabilitation d'un quartier. La ville d'Avranches a prévu 426 000 € ; l'intercommunalité 467 000 € et l'Agence nationale de l'habitat 836 100 €. À cela, peuvent s'ajouter des aides complémentaires du Conseil départemental de la Manche ou de la Région Normandie.

Pour savoir si vous êtes éligible, contactez Urbanis au 02 30 04 03 31 ou à l'adresse suivante : rennes@urbanis.fr. Voir aussi Avranches Magazine n°28 pour plus d'informations.



Projet d'aménagement de la rue Dame Jeanne Destouches

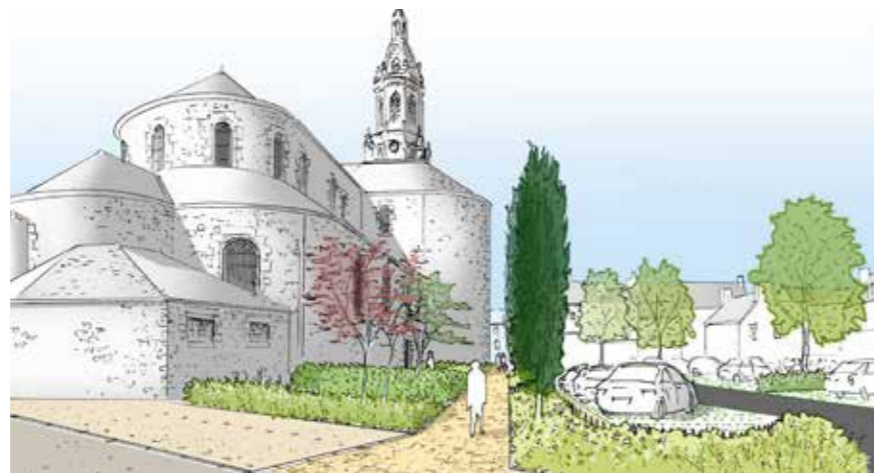
Deux ans plus tard, le dispositif fonctionne et avance :

- Soixante-neuf propriétaires se sont renseignés (60% de bailleurs et 40% de propriétaires occupants).
- Six logements ont été réhabilités dont quatre logements, vacants depuis longtemps, remis sur le marché.
- Quatre logements sont en cours de travaux, dont 2 logements en création (aménagement de combles et de rez-de chaussée).
- Neuf logements seront réhabilités dans les prochains mois. Quatre d'entre eux étaient vacants depuis longtemps, cinq seront nouveaux grâce à des transformations d'usage (anciennes surfaces commerciales ou bureaux).
- Trois immeubles verront leurs parties communes s'améliorer (local vélo, etc).

L'opération du Quartier Saint-Gervais s'accompagne bien entendu d'autres changements et de multiples défis : dans ce cœur historique d'Avranches, on entend mieux partager l'espace public pour toutes les mobilités, préserver le patrimoine et le confort de vie des habitants. Comme l'indiquait David Nicolas, au cours de la déambulation du 14 juillet 2023, « les commerces fonctionnent avec les piétons. Mais les piétons, eux, ont besoin de stationnements. C'est pour cela que les abords de la basilique

Saint-Gervais sont totalement repensés afin qu'y soient créés des parkings qui permettront ensuite aux usagers de déambuler dans ce centre historique. » La rue des 3 rois est ainsi vouée à devenir piétonne, tout comme la rue Saint-Anselme.

Des bornes escamotables avec un système de badges seront donc installées à l'entrée de chaque rue. Au gré des ruelles, le promeneur peut déjà se représenter l'aménagement à venir grâce aux visuels « Objectif Saint-Gervais, Quartier cœur de vie » affichés sur les murs.



Projet d'aménagement du parking Saint-Anselme et de la sente qui longera la basilique.

LA BASILIQUE, UN "RAYON DE SOLEIL DANS LA VILLE"

Déjà la Basilique a changé de visage. Depuis cet été, l'enduit à la chaux est progressivement posé sur sa façade nord. Lorsque la réfection des murs extérieurs sera finie, elle sera d'un blanc similaire au bâtiment de la Sous-Préfecture. « Ce sera un rayon de soleil dans la ville », se réjouit Arnaud Paquin, Architecte du patrimoine.



En cours

Le plan vélo se révèle

En cours

Pour répondre aux problématiques de la mobilité douce à Avranches et dans les communes voisines, un « schéma directeur » a vu le jour à l'issue d'un long travail de réflexion et de coordination. Nombre d'acteurs ont planché pour mener ce travail de concert. Les premières réalisations se concrétisent aujourd'hui avec une grande campagne de peintures routières menée depuis le printemps afin d'améliorer la visibilité des voies réservées aux cyclistes. Le stationnement a aussi été facilité grâce à l'ajout de nouveaux appuis-vélos ou le remplacement des rails qui tendaient à voiler les roues. Autre schéma directeur en faveur d'une mobilité moins polluante,

celui établi avec le Syndicat départemental d'énergie de la Manche. Le schéma directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques (SDIRV) répond à l'obligation imposée par la loi LOM de prééquiper les parkings en borne de recharge. Il s'agit d'un plan évolutif, puisque les commerces et les cinémas sont soumis aux mêmes obligations : la municipalité pourra revoir ses implantations en fonction de celles que ces derniers installent. Le SDIRV est donc pris en compte pour les réaménagements des futurs parkings du quartier Saint-Gervais et dans la réflexion menée sur la place Valhubert. D'ici 2035, 34 bornes devront être installées dans la commune.



De nouveaux appuis-vélos ont été placés dans la commune : devant la mairie, dans la cour Bergevin et celle de l'Esc-Halles ou encore sur le parking du Haras.

Des logements à l'angle de la rue Saint-Saturnin et de la rue Saint-Martin

À venir

Bis repetita. En mars 2023, la Ville livrait à vingt-trois locataires des logements neufs à l'étage de l'école Pierre Mendès France. L'opération menée avec Manche Habitat n'est pas neutre dans une ville où l'offre de location est très faible. Le même schéma est à l'étude, cette fois pour des appartements - dans le bâtiment situé à l'angle

de la rue Saint-Saturnin et de la rue Saint-Martin, avec côté cour un parking pour les résidents. Remarquable par sa façade incurvée, cet immeuble date de la reconstruction et abrite aujourd'hui la Croix-Rouge, la Maison des adolescents et la police municipale. Depuis peu, le service Communication de

la Communauté d'agglomération l'a quitté pour rejoindre les autres services, rue du Général Ruel, et le CIO a déménagé au 44, rue de la Constitution. La police municipale migrera vers le rez-de-chaussée de la mairie prochainement (voir pp.22-23). Des solutions de relogement sont à l'étude pour les autres associations.



96 logements rénovés pour les moins de trente ans et les plus de 60

En cours

D'une part, des personnes âgées qui veulent maintenir leur autonomie, de l'autre, les moins de 30 ans qui débutent dans la vie professionnelle ou sont encore étudiants. Pour leur logement, la ville d'Avranches dispose de deux structures : le Foyer de la Baie aujourd'hui totalement rénové avec ses 56 logements et espaces de vie

et la Cité d'Automne où les travaux sont déjà bien avancés. Résidence très agréable par son principe d'appartements en rez de jardin et mitoyens, dans un environnement verdoyant, cette dernière est destinée à loger des personnes retraitées et à revenus modestes, issues d'un milieu plutôt rural. La réhabilitation, en cours, des

quarante logements changera véritablement la vie des occupants : les cuisines par exemple sont ré-intégrées à la pièce principale et ouvertes sur un séjour lumineux. Côté salles de bain, toutes ont été refaites et adaptées aux normes d'accessibilité. Les espaces communs le sont déjà : salle à manger, salon, terrasse.

Un quartier au cœur de la commune nouvelle : Mermoz-La Turfaudière

À venir

Ciblé "prioritaire" par la politique de la Ville, ce quartier essentiellement résidentiel s'est trouvé au cœur de la commune suite à la création de la commune nouvelle Avranches et Saint-Martin des Champs. Au cours de ce mandat, il est voué à évoluer dans le respect de son histoire et de ses habitants afin d'être interconnecté avec l'ensemble de la commune

nouvelle. Aussi, un conseil citoyen a été remis en place : ses quatre membres échangent au quotidien avec les habitants et les forces vives du quartier pour co-construire une politique partenariale avec la municipalité. La modernisation des immeubles est à l'ordre du jour avec l'installation d'ascenseurs par Manche Habitat. Mais le grand projet du quartier

- actuellement à l'étude - sera la transformation de la Ferme de la Turfaudière et de son annexe. Autre évolution : de nouvelles associations oeuvrant pour le bien social pourront être accueillies à la Maison du Partage. L'extension des locaux techniques de Saint-Martin des Champs permettra en effet aux services techniques de déménager et de laisser de la place.

L'usine à gaz : un exemple de phytomanagement

À venir

Sur ce site situé en contrebas du Jardin des plantes, ancien emplacement d'une usine à gaz, l'enjeu est de dépolluer le sol avant d'envisager un aménagement. Ici, la Ville mise sur les propriétés des plantes pour agir sur les polluants. Une méthode de réhabilitation « douce » et encore expérimentale qui aura aussi un impact positif notamment en termes de biodiversité. Une fois cette étape passée, le terrain offrira un beau potentiel grâce à son emplacement et à la vue sur le Mont Saint-Michel. Le scénario d'aménagement se peaufine en ce moment avec le cabinet désigné par appel à candidature. L'idée est de créer une liaison avec la salle Victor Hugo et le Jardin des plantes.



Le site de l'ancienne usine et sa vue sur la baie du Mont Saint-Michel.

Les habitants aussi à l'œuvre

En cours

Ancré dans les nouvelles habitudes des Avranchinois, le dispositif Budget participatif, a vu en trois ans neuf projets sortir de terre, auxquels s'ajoutent les trois derniers projets élus cette année (voir pp. 10-11) et la réhabilitation de l'aire du skatepark. Ces aménagements témoignent de l'envie des habitants de réinvestir l'espace public pour la pratique sportive ou les jeux des enfants, ou de créer des espaces naturels défenseurs de la biodiversité. Le prochain dépôt d'idées s'ouvrira en janvier 2024. Concernant les projets 2021 et 2022, tout a été installé. En cette fin d'année, débutent les travaux d'installation du terrain du skatepark (photo ci-contre) et du jardin potager de la Cité d'Automne.



5 premières bornes "Avranches en histoire" sont d'ores et déjà consultables, via des QR code qui connectent le public à des contenus pédagogiques en vidéo et à l'application qui indique l'emplacement des autres bornes. Les dernières vidéos seront réalisées en 2024.

PRÉPARER POUR MIEUX AMÉNAGER

Au fil de ce numéro, Avranches Magazine revient aussi sur d'autres réalisations de ce mandat, tel que les travaux constamment menés au Jardin des plantes, les chantiers de voirie ou encore ce que le service Vie associative et Sport met en place pour un accès optimisé aux équipements multisports.

Des dossiers qui à chaque fois mobilisent beaucoup de temps et semblent "trop durer" lorsqu'on méconnaît les étapes obligatoires. Elles peuvent être longues et complexes, et sont souvent liées à la nécessité d'anticiper et de concerter toutes les parties prenantes : techniciens, habitants, usagers, collectivités, institutions, etc. Entre la vision et la réalisation, chaque dossier ou presque passe par :

- des comités de pilotage où sont identifiés les besoins, les souhaits, les retours d'expérience de tous les usagers (commerçants, habitants, etc.) ;
- des études et diagnostics, et de toutes les vérifications des obligations à respecter (telles que les fouilles qui débutent dans le quartier Saint-Gervais) ;
- des demandes de permissions et validations à soumettre en préfecture ;
- des appels d'offre et règles de la commande publique, avec des délais légaux bien précis. Certains doivent parfois être relancés, faute de candidat ;
- des dépôts de dossiers pour des aides et des subventions ;
- de la création et la validation de l'avant-projet, du projet final, etc.

En outre, l'État signe chaque année de nouvelles directives pour les collectivités, qui parfois obligent la municipalité à établir des schémas directeurs qui la guideront pour plusieurs décennies.



LES 3 PROJETS ÉLUS PAR LES HABITANTS

Pour la troisième année consécutive, le choix des Avranchinois s'est porté sur les projets qui favorisent l'activité en extérieur et la préservation des espaces naturels. Cette année, de nombreux élèves de CM2 ont fait entendre leur voix en votant pour leurs idées préférées.

Du 5 juin au 2 juillet 2023, les habitants de la commune nouvelle et les élèves de plus de 11 ans qui y sont scolarisés ont exprimé leur préférence face aux neuf projets proposés pour améliorer et dynamiser le cadre de vie de la commune nouvelle. Trois projets de 50 000 euros chacun ont récolté le maximum des voix et utilisent ainsi l'enveloppe de 150 000 € allouée cette année à ce dispositif de démocratie participative.

UNE RÉPARTITION HARMONIEUSE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

« Les idées qui ont recueilli le plus de voix sont harmonieusement réparties sur la commune » se réjouit Anne-Laure Tannier-Férès, conseillère municipale déléguée à la conduite de projets participatifs et à la parité. Les projets élus seront installés prochainement par les services municipaux en coordination avec les porteurs de projets. Les usagers pourront en bénéficier d'ici deux ans.

LES CM2 S'IMPLIQUENT

Avec une possibilité de 2 votes par personne, ce sont 426 suffrages qui ont été comptabilisés au total contre 404 en 2022. Cette année, 257 personnes (contre 245 en 2022) ont voté : 124 sur la plateforme numérique (159 en 2022) et 133 en version papier (86 en 2022). Une hausse des votes papier qui s'explique par le fait que « les CM2 nés entre janvier et juin, qui ont donc 11 ans au moment du vote, se sont emparés de ce dispositif de démocratie participative. Ils ont sollicité leurs enseignants, qui à leur tour, nous ont contactés pour organiser des votes en classe. Nous souhaitons consolider cela de manière pérenne lors des prochaines éditions, d'autant que l'accès à la citoyenneté et la question des droits du citoyen sont au programme scolaire » explique Anne-Laure Tannier-Férès.



Anne-Laure Tannier-Férès.

La création d'un parcours routier pédagogique et d'un sentier promenade Quartier du Motté-Parisy

Porté par les riverains du Motté, le projet émane du regroupement de deux idées qui étaient proposées pour le même site. Il a recueilli 92 voix.

« Notre souhait mutuel était de rendre les abords de la Sée plus attractifs, puisqu'ils ont été mis en herbe. Nous associons nos deux propositions, d'une part créer une allée piétonnière autour de la parcelle, d'autre part, aménager une piste d'éducation routière » explique Arnaud Lenormand, membre de l'association des habitants du Motté. Y seront autorisés les engins non motorisés (trottinette, vélo, voiture à pédale, rollers, etc.). La piste respectera les normes requises pour permettre aux enfants de 2 à 12 ans, accompagnés de leurs parents, des animateurs de centre de loisirs ou des éducateurs sportifs, d'apprendre la signalisation et les règles de sécurité routière. Le chemin pédestre offrira, quant à lui, une promenade en toute quiétude près des berges de la Sée et de l'église Saint-Étienne. Si le budget le permet, du mobilier urbain agrémentera ces premières installations.



L'aménagement d'un espace vert naturel Avenue de Baffé

Proposé par Morgane Siméon et Luc Lainé, il a enregistré 73 votes de préférence.

Il existe, avenue de Baffé, une zone humide pour l'instant non valorisée. Luc et Morgane, avec l'aide des services techniques, y installeront des plantes mellifères et nourricières comme des arbres fruitiers, ainsi que des abris naturels pour la petite faune. « Un cheminement pédagogique sera aménagé : le collège et la crèche sont proches et en profiteront. Tout le reste sera en jachère, explique Morgane, de sorte que des petits animaux comme les hérissons, les salamandres, etc. puissent y vivre. Plusieurs habitants qui n'ont pas de voiture ne parviennent pas à profiter des espaces naturels de la Bourdonnière, alors nous avons pensé au quartier de la Turfaudière pour installer notre projet. Nous voulons créer un endroit propice à la préservation des abeilles, des insectes, et de la biodiversité en général. »



La modernisation du terrain de sport local Rue Jean de Vittel

Le projet que porte Izabela Jaworowska a engrangé 52 votes.

Les habitants de la commune profitent depuis quelques mois d'une nouvelle aire de jeux, mise en place grâce à la deuxième édition du budget participatif, rue Jean de Vittel. Izabela a soumis l'idée d'améliorer la surface du terrain sportif qui la jouxte : de nouvelles lignes seront peintes et des sièges en bois rendront les escaliers en béton, plus confortables.

« C'est la seconde fois que je le propose, et cette fois, il est élu. Comme j'habite juste en face, j'utilise ce terrain avec mon fils tous les jours. Il sera adapté à la pratique de sport collectif (volley-ball, badminton, basket 3x3 etc.). Il pourra être utilisé par les plus jeunes pour rouler à vélo. » indique Izabela, à qui l'on doit également les nouveaux mobiliers de détente dans le Jardin des plantes.





RENTRÉE SCOLAIRE : QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ?

4000 élèves ont fait leur rentrée à Avranches de la maternelle au lycée dont 1200 en primaire, secteur sous la responsabilité des communes (collèges et lycées dépendent respectivement du Département et de la Région). L'engagement de la Ville est au meilleur niveau pour garantir un cadre éducatif optimal pour les enfants. Il prend plusieurs formes : personnel d'encadrement, travaux de rénovation, restauration scolaire, fourniture d'équipements.

Le premier jour de la rentrée, David Nicolas et Annie Parent ont fait le tour des écoles pour s'assurer que les conditions sont là pour qu'enseignants et enfants travaillent dans un environnement adapté au monde d'aujourd'hui et à l'acquisition des savoirs. Trois axes majeurs à retenir cette année.

LES INVESTISSEMENTS SONT PERMANENTS POUR UN CADRE DE TRAVAIL OPTIMAL

Chaque année, les vacances scolaires laissent la voie libre aux agents des services de la Ville et aux entreprises pour réaliser travaux et aménagements des espaces de travail.

À l'école maternelle Jacques Prévert :

- La couverture, la charpente et l'éclairage du réfectoire ont été refaits à neuf.
- La cage d'escalier, entièrement repeinte, et l'accessibilité à l'étage ont été réaménagées
- Les huisseries de façade, portes et fenêtres, ont été repeintes.

À l'école André Parisy :

la clôture a été remise en état après une longue liste de travaux menés en 2022.

À l'école Camille Claudel :

ici, pas de travaux, mais deux études, l'une sur la faisabilité d'extensions pour les espaces d'accueil du périscolaire et du réfectoire, l'autre pour un audit énergétique et un diagnostic sur le chauffage (30 000€).

À l'école primaire Pierre-Mendès France :

- La dernière phase des travaux dans la classe DISFA, qui concernait l'électricité, s'est terminée cet été.
- La bibliothèque centre de documentation a été déménagée pour que tous, petits et grands, puissent y accéder facilement.



La bibliothèque de l'école Pierre Mendès France tout juste installée au rez-de-chaussée de l'établissement.

ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS EST UNE PRIORITÉ

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants du territoire, à partir de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans révolus.

Inclusion et mixité sont dans ce cadre, les maîtres mots de l'école.

L'école Pierre Mendès France accueille des enfants allophones (5 à 6 chaque année), et les moins de trois ans - avant l'accès à la maternelle - grâce à un dispositif mis en place depuis 2017 dans le cadre de la politique de la ville. À l'école Parisy, un travail de longue date mené en collaboration avec le CCAS permet de scolariser les enfants de la communauté des gens du voyage dès la maternelle. Par ailleurs, deux dispositifs Ulis et deux classes externalisées du

DISFA (Dispositif de soutien et de formation de l'Avranchin) prennent en charge les enfants qui ont besoin d'un enseignement adapté à leur situation de handicap. Ce qui leur permettra d'entrer dans la vie active plus facilement en rejoignant notamment des ateliers protégés. Enfin, la Ville s'est engagée à financer jusqu'à six postes d'accompagnants des élèves en situation de handicap selon les besoins des établissements.



"Cette inclusion revendiquée et portée par l'ensemble de la communauté éducative est une vraie richesse pour les enfants de nos écoles"

Annie Parent, adjointe déléguée à l'éducation, la culture et au patrimoine

LE PPMS SÉCURISE L'ÉCOLE

Afin d'harmoniser leurs pratiques et pour répondre à l'obligation de mettre en place un plan particulier de mise en sûreté (PPMS), toutes les écoles publiques d'Avranches utilisent désormais le système « My Keeper ».

Le plan particulier de mise en sûreté décrit la conduite à suivre face à un risque ou une menace pour la sécurité dans les écoles. Jusqu'à présent, les différents établissements publics d'Avranches fonctionnaient avec leur équipement propre : des sifflets, des cornes de brumes, etc. Cela n'était pas efficient.

C'est pourquoi la Ville a opté pour un système unique, My Keeper, qui équipe de nombreuses écoles à travers toute la France. Tous les agents travaillant dans les établissements scolaires ont été formés à la rentrée et des tests seront réalisés pour chaque scénario de crise possible.



Carine Argney-Lepage.

UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR L'ÉCOLE CAMILLE CLAUDEL

À la suite du départ en retraite de Marie-Claire Rivière-Daillencourt, la direction de l'école Camille Claudel est reprise par Carine Argney-Lepage, bien connue par les enfants, les parents et le personnel de l'école puisqu'elle y était enseignante depuis plusieurs années. Bonne rentrée à elle !

LES CHIFFRES CLÉS

4000 : le nombre d'élèves qui ont fait leur rentrée, à Avranches, de la maternelle au lycée, dont 1200 en primaire :

- 400 dans l'enseignement privé ;
- 800 à l'école publique ;
 - > 220 élèves, soit 9 classes à Camille Claudel,
 - > 210 élèves soit 10 classes à André Parisy,
 - > 400 élèves répartis sur les trois sites du groupe scolaire Pierre Mendès France (les maternelles à Guy de Maupassant et Jacques Prévert, les primaires à Pierre Mendès France).

45 : le nombre d'agents municipaux qui travaillent au sein de l'école dont 13 ATSEM, 17 agents polyvalents, 15 agents de la restauration.

120 000€ : le montant investi par la municipalité depuis le début de l'année pour réaliser des travaux et pour les dépenses de toute nature dans les établissements scolaires du secteur public.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ : UN PLAN D' ACTIONS POUR PLUS DE PRÉVENTION ET DE COOPÉRATION

Le 4 juillet 2023, la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie et l'Agence régionale de santé (l'ARS) Normandie ont présenté et signé le Contrat Local de Santé constitué d'un programme d'actions locales de santé publique jusqu'en 2027. Rencontre avec Fanny Anfray à la Communauté d'agglomération pour en savoir plus sur cet outil.



Fanny Anfray, cheffe de projet à la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie

EN QUOI CONSISTE UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ?

Il s'agit d'un document qui décrit précisément pour un territoire le projet régional de santé (PRS). Celui dont nous parlons est spécifique à la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie. En tenant compte des besoins sanitaires, sociaux et médicosociaux identifiés lors d'un diagnostic, le contrat local de santé fixe des objectifs en matière de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, de renforcement de la coordination et d'organisation des parcours de santé. Ce contrat est conclu pour cinq ans, autour de 29 projets, en cohérence avec les besoins et les réalités locales.

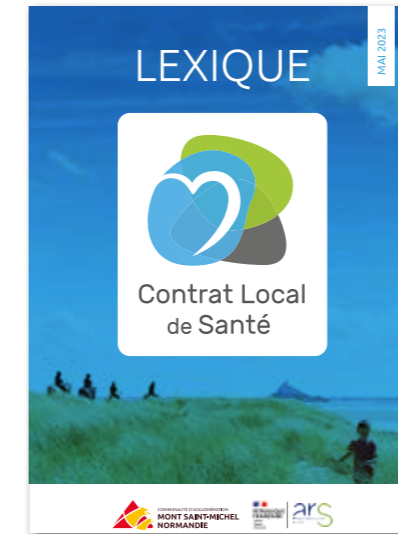
6 CO-SIGNATAIRES ET 110 PARTENAIRES

- Le Département de la Manche
- La CPAM de la Manche
- La Mutualité sociale agricole (MSA) Côtes Normandes
- Le Groupement hospitalier du territoire (GHT) Mont Saint-Michel
- Le Centre hospitalier (CH) de l'Estran
- La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Mont Saint-Michel



Un centre de dépistage mobile : une solution pour aller à la rencontre de ceux qui ne peuvent se déplacer.

2 OUTILS PRATIQUES AU QUOTIDIEN



Le Lexique des acronymes de la santé : permet de trouver rapidement la traduction des nombreux acronymes utilisés dans le domaine de la santé.

La plaquette des solutions de transports : liste les transports en commun, sanitaires (ceux remboursés), associatifs et à la demande puis les trie par secteur géographique.



Disponibles en ligne, sur : msm-normandie.fr > Vie quotidienne > Santé > Contrat Local de Santé > Vie quotidienne > Mobilité

QUEL PLAN D'ACTION ?

29 projets sont programmés jusqu'en 2027, répartis en 3 axes stratégiques :

- 14 projets de prévention en santé sur les pathologies chroniques (maladies cardiovasculaires, cancers, obésité et troubles du comportement alimentaire), et la santé mentale (Conseil local en santé mentale (CLSM), suicide, conduites addictives) ;
- 8 projets visant l'organisation des services de soins de premiers recours (lieux d'exercice coordonné, dispositifs de délégation médicale) et des services d'information et d'accompagnement médico-social (lieux d'information en proximité, accompagnement) ;
- 7 projets de communication portant sur l'offre de service existante, l'interconnaissance des acteurs et l'attractivité territoriale (lieux d'installation et de stage).

Il s'agit à la fois d'actionner des leviers pour améliorer le mieux vivre sur le territoire et le mieux-être des habitants et d'engager des actions pour combattre le manque de professionnels.

Le diagnostic local de santé réalisé sur le territoire de la Communauté d'agglomération a permis de comprendre les caractéristiques

principales du territoire et de la population. Il en ressort notamment une surmortalité liée à une prise en charge trop tardive des cancers, des maladies cardiovasculaires ou des détresses de personnes.

GLOBALITÉ ET PARTENARIAT

En accompagnant les acteurs locaux dans l'élaboration, la mise en œuvre et le déploiement du programme d'actions, le contrat

local de santé a pour objectif de réduire les inégalités (sociales, territoriales et environnementales) de santé et de proposer des parcours de soins, plus cohérents et mieux adaptés à la vie des habitants de la Communauté d'agglomération. Il place la question de la santé au sein de tous les domaines de l'action publique, pour en permettre une approche globale, et pour favoriser la coopération entre les différents secteurs.

DÉPISTEZ GRATUITEMENT LA BRONCHOPNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE (BPCO)

- Où ? > Dans la galerie du E. Leclerc d'Avranches
- Quand ? > Le 21 novembre 2023 (journée mondiale de la BPCO), de 9h à 14h
- Dépistage gratuit, 4 ateliers > accueil/questionnaire, test spirométrie, information sur la BPCO, et sensibilisation sur le sevrage tabagique

UNE JOURNÉE DE FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX

- Où ? > Salle de la Bourdonnière à Saint-Martin des Champs
- Quand ? > Le 23 novembre 2023
- Quoi ? > Le Repérage précoce et l'intervention brève (RPIB) afin de repérer les consommations à risque de dommages et intervenir auprès des consommateurs pour favoriser l'arrêt ou réduire les consommations à risque
- Programme sur [msm-normandie](http://msm-normandie.fr) > Vie quotidienne > Santé > Contrat Local de Santé

LES ATELIERS, C'EST AUSSI POUR LES ADULTES

Depuis deux ans, le service des musées et du patrimoine propose aux adultes friands de découvertes de s'initier à la calligraphie, l'enluminure et la paléographie avec des professionnels.



En novembre, Laurent Bertin fera découvrir trois alphabets de trois types d'écritures différentes. Chaque mini-stage comprend un passage par la salle du Trésor pour que les participants s'inspirent des supports originels : les manuscrits médiévaux.

POUR DÉCRYPTER LES ÉCRITURES ANCIENNES, DÉCOUVREZ LA PALÉOGRAPHIE

Toute personne souhaitant consulter des archives à la Bibliothèque patrimoniale se heurtera à des écritures manuscrites, dont les règles de transcriptions ne sont plus maîtrisées par les non-initiés. Aussi, chaque année cinq séances de paléographie, science des écritures anciennes, sont organisées autour des rudiments nécessaires au déchiffrement des spécificités de ces écrits comme les ligatures ou les abréviations.

La mission principale du Scriptorial étant la présentation des manuscrits de l'abbaye du Mont Saint-Michel, rien de tel pour approfondir le sujet que de s'essayer à la calligraphie ou l'art de l'enluminure. Chaque année, plusieurs mini-stages d'un après-midi sont organisés par le service des musées et du patrimoine qui fait appel à des intervenants experts. Ainsi, cette année, les participants ont créé leur lettrine montoise avec Astrid Bertin ou leur colophon (signature d'un copiste dans un manuscrit) avec Christelle Sordel.



En pratique :
prochain stage de paléographie du XVII^e et XVIII^e siècles (niveau 2, initiés)

> Les 6, 13, 20, 27 novembre et 4 décembre 2023, de 14h à 15h30

> 75€ les 5 séances

> Bibliothèque patrimoniale, mairie d'Avranches

> Inscription : Scriptorial, 02 33 79 57 00 ou 01

Pour connaître la programmation 2024 :
www.scriptorial.fr ou abonnez-vous à la page facebook Avranches Patrimoines.

LES TRÉSORS PATRIMONIAUX VOYAGENT

Parmi les missions du service des musées et du patrimoine, le prêt d'œuvres est peu connu. Régulièrement, des biens patrimoniaux sont empruntés. Comment se déroule un prêt ? Où voyagent ces œuvres ?

Les collections peuvent intéresser des musées, mais aussi des archives, bibliothèques, fondations ou monuments historiques. Si le service des musées et du patrimoine est sollicité pour l'une de ses œuvres, c'est parce que les collections sont répertoriées sur des portails web ou mentionnées dans des catalogues d'exposition, parfois très anciens. Lors d'un prêt, le service des musées et du patrimoine doit mener une série de démarches et de vérifications : états des œuvres, conditions d'accueil, de transports, dossier de prêt, accord de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), autorisation de sortie du territoire si l'emprunteur se situe à l'étranger, etc. Au retour du bien, il faut examiner son état avant de le replacer en réserve ou dans son lieu d'exposition initial.

EMPRUNTER, ÇA N'A PAS DE PRIX

Le prêt d'œuvres entre institutions culturelles est toujours gratuit. Néanmoins, l'emprunteur doit assurer le bien : charge donc au service des musées et du patrimoine d'établir au préalable sa valeur, en comparant avec des biens équivalents et en tenant compte du coût des restaurations faites ou à faire. Parfois, le prêt s'accompagne d'une contrepartie. Ce fut le cas pour l'un des manuscrits du Mont Saint-Michel exposé en Allemagne : les emprunteurs ont financé sa restauration.

LE MANUSCRIT 211 : LA RECHERCHE CONTINUE... JUSQU'À LA CITÉ DE LA MUSIQUE

Ce manuscrit abrite notamment le récit fondateur repris dans la légende du Mont Saint-Michel et les nombreux remaniements faits sur ses parchemins montrent l'importance constante qui lui a été accordée au fil des siècles. Une attention toujours actuelle puisqu'après une première série d'analyses menées par le Centre de Recherche sur la Conservation, il a été envoyé quelques semaines à Paris, à la Cité de la Musique pour d'autres études.

« C'est une reconnaissance de voir nos collections dans d'autres lieux, mais c'est aussi un travail insoupçonné pour l'ensemble du service. »

Bérenghère Jéhan, directrice des musées et du patrimoine



QUELQUES TRÉSORS PATRIMONIAUX PRÊTÉS EN 2023 :

- La Chronique de Robert de Torigni et la Geste de Robert Guiscard à Mannheim. Ce voyage n'étant pas anodin pour ces manuscrits du XII^e siècle, Baptiste Etienne, responsable de la Bibliothèque patrimoniale a accompagné les transporteurs spécialisés.
- Les moules d'enseigne de pèlerinage à Amboise pour l'exposition « L'ordre de Saint-Michel et l'essor du pouvoir royal ».
- Le reliquaire du crâne d'Aubert au Mont Saint-Michel, prêté au Centre des monuments nationaux pour l'exposition « La demeure de l'archange » a été restauré au préalable.
- Une carte de rationnement au Musée Dior de Granville, qui en 2022 a déjà emprunté le portrait de la jeune femme au chapeau.
- Les tableaux Le Songe d'Aubert et Deux oiseaux morts à Lisieux pour l'exposition « Fais comme l'oiseau ».

Emprunté et numérisé par les Archives Départementales de la Manche, un extrait du Journal d'Avranches de 1864 est visible dans l'exposition « Le Chevalier Des Touches », à la maison de l'histoire de la Manche à Saint-Lô.



Vue sur la mairie, depuis les tours de Notre-Dame des Champs

DU HAUT DES TOURS DE LA VILLE

Reconnaisable à sa silhouette surplombant l'horizon, Avranches offre aux visiteurs de remarquables vues sur la baie et la région avoisinante. Visite en hauteur, avec vue sur l'intérieur comme l'extérieur.

Plus insolites encore que le Square Becket ou le donjon d'Avranches, les combles de la mairie, les tours de Notre-Dame des Champs et le clocher de la basilique Saint-Gervais réservent des points de vue inédits sur la ville, son architecture spectaculaire et les traces de son histoire. Aujourd'hui, ils sont encore bien utiles à la commune, puisqu'ils abritent une série de mobiliers utiles au quotidien. Explications.

LES CLOCHES

● **À l'origine**, elles étaient destinées à rythmer la vie religieuse des fidèles qu'elles informaient de la tenue des offices et des grandes fêtes chrétiennes. Au fil des siècles des usages civils leur ont été ajoutés, comme le renseignement de l'heure. De même, il existe des cloches bénies et baptisées, auxquelles sont données des prénoms de personnalités de l'Église, les cloches civiles ne portant quant à elles pas de nom.

● A la mairie :

2 cloches civiles dans ses combles, sur le flan face à la rue des Fossés.

● A Notre-Dame des Champs

2 cloches dans chaque tour, soit quatre cloches baptisées Anna-Josèphe, Henriette-Léone, Marcelle-Maximilienne et Sermonnaire.

● **A Saint-Gervais-et-Saint-Protais** : un carillon de 30 cloches et une volée composée de 4 cloches (Marie, Agnès-Françoise, Marie-Augustine et Ange-Josépha) et du bourdon "Aubert".

Qui sonne quoi ?

Chaque quart d'heure, le déplacement de l'aiguille sur le cadran est signalé par les cloches de la mairie, ainsi que le bourdon Aubert. Les sonneries liées à la vie religieuse s'élèvent, quant à elles, de l'édifice religieux qui accueille la cérémonie annoncée. Habituellement, les enterrements se célèbrent plutôt à Saint-Gervais, et les mariages à Notre-Dame des Champs, mais en raison des travaux de la basilique, les cloches de Notre-Dame des Champs retentissent plus souvent.

● **Le plenum** (sonnerie de la totalité des cloches de l'édifice) : il appelle les fidèles au culte, un quart d'heure avant le début de la messe et à la sortie de l'office, par exemple le dimanche à 10h45 et à 12h.

● **Le carillon** : actionné par un clavier électrique placé dans la sacristie de la basilique, il se joue comme un piano, à l'occasion des grandes fêtes religieuses comme Noël, Pâques, etc.

● **La volée** signale les baptêmes et les mariages.

● **Le glas** (sonnerie signalant la mort ou les obsèques d'une personne, à l'aide d'une volée de la cloche "do" en alternance avec des tintements des cloches "ré" et "mi") : il sonne à chaque enterrement, mais à Avranches, il commémore aussi d'autres décès et événements tragiques :

> le 7 juin : le débarquement et les bombardements de 1944,

> le 11 novembre à 8h : l'hommage à tous les morts pour la France à l'occasion de la commémoration de l'Armistice de 1918.

Les sonneries récurrentes sont programmées. Seules les sonneries exceptionnelles, pour les mariages, les baptêmes, les enterrements, les hommages à la Patrie et toute demande spécifique



Cloche de la mairie



Vue sur la place Littré depuis les combles de la mairie.

émise par la mairie, sont actionnées manuellement depuis un boîtier. Cette tâche revient aux prêtres de la paroisse, David Lerouge et Francis Marécaille, ou au sacristain, Jean-Luc Denoyer.

LES ANTENNES

Les campaniles de nos bâtiments n'abritent pas que des cloches. Ces points en hauteur sont stratégiques pour de nombreuses antennes relais. Si seules des antennes de téléphonie mobile se trouvent dans le clocher de la basilique, une plus grande diversité de signaux est émise depuis les tours de Notre-Dame des Champs. L'église abrite une antenne pour les pompiers et une autre pour la radio de la police municipale, l'antenne émettrice de la station Radio Sud Manche et une caméra qui filme la baie vue d'Avranches pour les offices du tourisme. Outre des antennes 4G, 5G et un paratonnerre, s'y trouve encore l'antenne parabolique qui permet de capter le wifi sur le Mont Saint-Michel. Enfin, la sirène qui retentit tous les premiers mercredis du mois, à midi, s'y trouve également. L'ensemble de ces dispositifs sont entretenus et vérifiés par les services techniques de la Ville, qui font le lien avec les prestataires télécoms.

QUAND POUVONS-NOUS MONTER LÀ-HAUT ?

Depuis deux ans, dans le cadre de la Nuit des églises, l'association Saint-Aubert propose de découvrir le panorama que réserve le balcon de l'église Notre-Dame des Champs. Le 30 juin 2023, 130 personnes ont ainsi profité de la vue magnifique sur la place Carnot, le Jardin des plantes et en arrière-plan, la baie du Mont Saint-Michel. Grâce à cette activité à ne pas manquer, l'association récolte des dons qu'elle dédie à la restauration de la chapelle axiale de la basilique Saint-Gervais. En dehors de cette occasion, l'accès aux tours est réservé aux services techniques qui entretiennent cloches et antennes émettrices.



La vue que réserve le balcon de Notre-Dame permet de constater l'achèvement de la végétalisation de la place Carnot.

UN NOUVEAU SYSTÈME D'ACCÈS POUR LES ÉQUIPEMENTS MULTI-USAGES

Afin d'optimiser l'utilisation des sites municipaux dédiés à la pratique du sport, la Ville passe à une gestion programmée des accès qui facilite et sécurise les activités des associations.



La commune d'Avranches compte 88 infrastructures sportives, dont 60 communales, que se partagent les quelques 4800 licenciés des 55 associations sportives. Organiser la mise à disposition de locaux et assurer la meilleure gestion possible des créneaux d'occupation des espaces multisports est donc une des actions prioritaires du service Vie associative et Sport. C'est pourquoi le mode d'accès aux équipements communaux a été revu : la Ville a opté pour un système numérique de haute technologie.

BADGEZ POUR ENTRER

Sur les portes, des cylindres à déclenchement numérique et dans les mains des utilisateurs, des badges fournis par la municipalité. Grâce à un logiciel

informatique, ces cartes seront programmées pour ouvrir une sélection précise de portes, sur un site particulier, à certaines heures.

FLEXIBILITÉ ET SÉCURITÉ

Ce système centralisé et automatisé facilitera grandement l'accès aux équipements, puisqu'un seul badge suffira pour ouvrir plusieurs portes. Nul besoin d'agent sur les lieux, les associations sportives fonctionneront en autonomie. Une série de badges sera allouée aux utilisateurs récurrents, d'autres seront réservés aux locations occasionnelles. Cette nouvelle gestion assure aussi une sécurisation des lieux en empêchant toute intrusion ou a contrario, en débloquant toutes les portes pour que les secours puissent entrer si besoin.

UNE INSTALLATION PROGRESSIVE

Cet automne, tandis que le service Vie associative et sport construira la base de données et accompagnera les associations dans la mise en place de cette nouveauté, les menuisiers des services municipaux installeront les barillets et autres boîtes de commande.

Chaque année, la Ville consacra une enveloppe au budget des investissements pour équiper un ou deux sites de ce nouveau système. Lequel a été choisi avec une perspective à long terme : si la municipalité équipe avant tout les infrastructures multisports, elle a opté pour ce système car il s'adaptera aussi aux bâtiments municipaux tels que le centre technique ou les serres des espaces verts.

LES GYMNASTES DE LA BAIE BRILLEN EN COMPÉTITION

Pour réveiller les corps après un été sans cours, l'entraînement du Club Gymnique de la Baie d'Avranches a repris dès la mi-août à la salle de la Chaussonnière. « Cela nous permet aussi de faire connaissance avec les nouvelles recrues » expliquent les entraîneuses Marine Boutmin et Charlène Hamon. Le club propose des créneaux loisirs et des niveaux de compétition.

« Toutes nos gymnastes ont fait d'excellents résultats en compétition cette saison. Notamment les Poussines Performance qui font leurs débuts dans ce domaine et ont rapporté de belles médailles au club. En juin, à Saint-Lô, Tasnime, Léa, Lola, Théa et Lucie sont montées sur la 2^e place du podium des Poussines 7-8 ans en niveau 1, tandis que Romane, Loanne, Mathilde, Inès et

Capucine ont été 2^e sur 9 équipes de Poussines 7-9 ans en niveau 2. » En mai 2023, à Rodez, Laurette, Léna, Chloé et Ambre, l'équipe fédérale A 12/15 du CGB, ont décroché le titre de vice-championnes de France. « C'était une première pour elles de participer à un championnat national. »

Le Club propose aussi du baby gym mixte dès l'âge de trois ans, de l'éveil gymnique pour les 5 ans. Un créneau de gymnastique rythmique sportive (GRS) avec Loryne Decalf s'est ajouté il y a 2 ans.

Les gymnastes travaillent les 4 agrès : la poutre, le sol, le saut et les barres. Même si en compétition, elles présentent des enchaînements individuels, c'est un véritable travail d'équipe qui les hisse sur les podiums.

Contact :
☎ 06 72 23 75 46
📘 Club Gymnique de la Baie d'Avranches
@clubgymbaie@gmail.com



AVEC LE CLUB SUBAQUATIQUE DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL, DES ACTIVITÉS POUR DÉCOMPRESSER

Créé au début des années 1990, le CSBMSM compte actuellement une soixantaine de licenciés. Dès l'âge de 10 ans, ceux-ci s'initient et se perfectionnent en plongée avec bouteilles et en plongée sportive avec palmes. Le club forme du niveau N1 au N4. « Nous proposons aussi de l'apnée et du tir sur cible, car souvent les apnéistes sont des chasseurs », indique Benoît Rabel, l'un des membres du club. « Nous possédons notre propre bateau qui permet de partir plonger dans la baie de Saint-Malo où il y a de nombreuses choses à voir comme des épaves, et parfois autour de Chausey.

En mai ou juin, nous avons organisé des voyages vers des eaux plus chaudes, comme l'Espagne ou l'Égypte. Les séances d'entraînement se passent dans la piscine Aquabaie, le lundi et le vendredi soir. Ces soirées se terminent au local situé à côté de la piscine toujours de façon conviviale et sympathique. Les débutants ne doivent apporter que des palmes, un tuba et un masque. Nous fournissons le reste. » Seul club du Sud-Manche, le CSBMSM possède son propre compresseur, il est donc autonome pour le remplissage des blocs d'air comprimé.



Contact :
☎ Erwinn Delourme :
06 21 58 00 12
📘 Page Club subaquatique de la baie du Mont Saint-Michel
@csbmsm@gmail.com

POLICE MUNICIPALE : DE NOUVELLES ACTIONS POUR PLUS DE SÉCURITÉ ET DE TRANQUILLITÉ



La police municipale d'Avranches, placée sous l'autorité du maire, est composée de quatre policiers municipaux et un agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Avec l'arrivée d'Alexandre Blanchard, l'équipe est à nouveau complète. Un récent « projet de service » faisant ressortir deux missions principales, la sécurité routière et la tranquillité publique sera mis en place dans son intégralité dès cette rentrée.

Au quotidien, l'équipe de policiers municipaux veille à la sécurité des personnes et des biens sur le territoire de la commune nouvelle. Depuis la fusion en 2019 avec Saint-Martin des Champs, le périmètre de surveillance a doublé.

Alexandre Blanchard

« Ancien gendarme adjoint volontaire, à Saint-Lô, j'ai pris une passerelle professionnelle pour être policier. Après 4 ans dans le Sud, près de Cannes, où j'ai été titularisé policier municipal, j'ai souhaité remonter près de ma famille et j'ai répondu à l'appel à candidature de la police municipale d'Avranches. J'intègre l'équipe ce 24 juillet 2023 avec le souhait d'aider les citoyens dans leur quotidien, en tant que policier de proximité. »



Le projet de service est un document qui reprend l'organisation, les objectifs, la stratégie et les actions qu'un service se donne pour accomplir son travail.

Ludovic Lefrançois

« Lauréat du concours de police en 2001, mon parcours a commencé par une année à Cherbourg, et je suis à Avranches depuis 20 ans, avec désormais le titre d'adjoint au chef de service. Un de mes plus beaux souvenirs en tant que policier, c'est le départ du Tour de France le 10 juillet 2013. Nous avons été affectés à sa mise en place, la gestion du stationnement et la surveillance des lieux. »



Laurent Enorine

« J'ai débuté comme militaire, au 3^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine pendant 3 ans, puis j'ai intégré la sûreté ferroviaire, c'est-à-dire la police privée de la SCNF, durant 21 ans. J'ai passé mon monitorat de tir et de technique d'intervention au sein de ce service. Souhaitant revenir dans la région, j'ai passé mon concours de la police municipale et je suis arrivé le 6 novembre 2022 à Avranches. Je suis en train de terminer ma FIA (formation initiale d'application) à Evreux. »



Sylvie Vallet

« Entrée en 1998 en tant qu'agent de surveillance de la voie publique et lauréate du concours de police en 1999, j'ai suivi ma FIA à Saint-Brieuc. J'ai vu toute l'évolution de la police municipale de la commune. Dernièrement, j'ai été promue au grade de Cheffe de service. C'est dans ce contexte que depuis le 6 mars 2023, je suis une formation initiale à Pantin où je prépare un projet de service sur le thème « créer une police pluri-communale » avec des communes limitrophes de la ville d'Avranches. Cette formation se terminera le 6 octobre, après validation. Désormais, une de mes missions sera de mettre en place dans son intégralité le projet de service et de réorganiser les tâches de chaque membre de l'équipe de la PM. »



DÈS LA RENTRÉE, LA MISE EN PLACE D'UN PROJET DE SERVICE

À Avranches, les deux missions de la police municipale sont la tranquillité publique et la sécurité routière.

Les agents mettront donc en place des actions prioritairement dédiées à ces deux axes par des contrôles de vitesse hebdomadaires, par la surveillance des stationnements gênants et très gênants, par la lutte contre les nuisances sonores des cyclomoteurs.

Ponctuellement, la police municipale mènera des opérations

avec la gendarmerie nationale à laquelle elle est liée par une convention de coordination. Pour veiller à la tranquillité publique, les agents réaliseront des patrouilles portées et pédestres dans le centre-ville et les différents quartiers, et surveilleront les parcs et les jardins. Ils assureront une surveillance quotidienne aux abords des établissements scolaires.

Chaque semaine, une astreinte téléphonique est assurée par un agent afin de répondre aux déclenchements des alarmes des bâtiments communaux et

des musées, d'intervenir aux demandes de visionnage des images de la vidéoprotection au centre de supervision urbain sur réquisition de la gendarmerie ou de la police nationale, d'assurer la police funéraire le week-end.

REPLACER LA POLICE AU CŒUR DU CENTRE-VILLE

« Nos locaux ne sont pas très visibles : les gens nous cherchent souvent. » indique Sylvie Vallet. Un projet de déménagement est à l'étude afin de placer les bureaux de la police municipale au rez-de-chaussée de la mairie.

CÔTÉ RUES : LES CHANTIERS EN COURS



Hervé Lainé, Jérôme Chapalain et Michel Guézet.

Plusieurs rues ont fait ou feront l'objet d'importants travaux cette année. Les explications de Hervé Lainé, conseiller municipal délégué à la voirie et aux contrats juridiques, Michel Guézet, adjoint délégué à la transition écologique, et Jérôme Chapalain, directeur du pôle Aménagement.



Dépenses globales de la municipalité pour ce réaménagement : 80 000€



↳ Allée de Landemaine

L'allée de Landemaine a fait l'objet de travaux d'assainissement et de modification du réseau d'eau potable financés par la Ville. Les abords de deux maisons, régulièrement inondées lors des gros orages, ont été réaménagés dans le même temps : une grille avaloir a été posée, les trottoirs ont été rehaussés et le réseau d'eaux pluviales a été refait. Désormais à sens unique, la rue présente un nouvel enrobé, car la circulation s'y faisait toujours sur le revêtement provisoire réalisé lors de la création du lotissement.

↳ Rue des Sorbiers

Prévus pour fin 2023, les travaux ont pour but « d'effacer » le réseau électrique : enfouissement des câbles et suppression des poteaux en ciment. Manche Fibre interviendra sur la même période pour poser la fibre en souterrain. Une fois que le revêtement sera refait, une voie cyclable sera dessinée pour relier la Maison du Vélo aux autres pistes cyclables déjà existantes, vers le lycée et le stade René Fenouillère.

↳ Rue d'Office et Rue Maurice Cheurel

Ces deux rues abritaient l'un des plus anciens réseaux « tout-à-l'égout » d'Avranches. Il est désormais remplacé par un réseau séparatif : de nouvelles canalisations ont été installées pour les eaux pluviales. « Les bordures en granit des trottoirs sont enlevées, puis reposées. Il est logique d'opter pour leur réemploi : c'est économique et cela conserve le cachet de la ville » ajoute Jérôme Chapalain.



Dépenses globales de la municipalité pour ce réaménagement : 140 000€

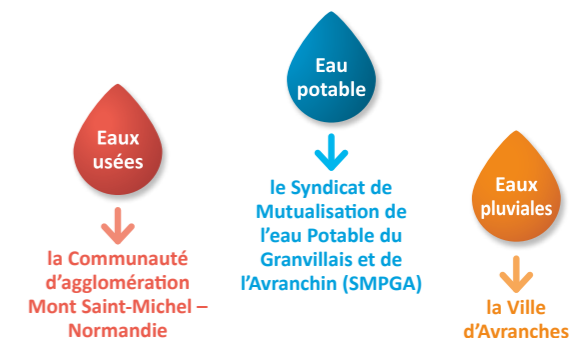
Les rues de Lille, d'Auditoire et la place Daniel Huet présentant le même type de réseau unitaire vétuste, elles seront à leur tour en chantier en 2024.

↳ Rue Chanoine-Béranger

« Le réseau d'eau potable présente de nombreuses fuites et il faut absolument le remplacer. Au passage, le réseau d'eaux pluviales sera séparé du réseau unitaire, ce dernier étant réinvesti uniquement pour les eaux usées. De deux canalisations, nous allons donc passer à trois » indique Hervé Lainé. Environ 18 000 m² de surfaces actives de ruissellement seront récupérées : leurs eaux iront directement dans la Sée sans engorger l'usine de traitement des eaux usées.

Ce chantier s'étendra de novembre au début de l'année 2024. Les riverains seront fortement impactés car l'entreprise devra intervenir dans leurs propriétés. En effet, les raccordements au réseau d'eau potable ne se trouvent pas côté rue, devant chaque habitation, mais à l'arrière de leurs maisons. L'accès au lycée Notre-Dame de la Providence sera lui aussi affecté. Des réunions publiques se sont tenues en octobre pour informer et échanger avec la population sur les gênes occasionnées, ainsi que sur le réaménagement futur de la rue.

L'EAU : QUELLE STRATÉGIE POUR AVRANCHES ?



Dans notre commune, chaque réseau est sous la responsabilité d'une collectivité différente, une tripartie est mise en place entre la Communauté d'agglomération, la Ville et le SMPGA dès que possible. Chaque entité paye sa quote-part. Et comme il n'y a qu'un appel d'offres et une seule entreprise choisie, cela assure une vision globale, une meilleure coordination des étapes, des économies et des raccourcis de délais d'exécution pour chaque entité.

Quelques rues de la commune, notamment celles de la vieille ville, abritent encore les canalisations du réseau unitaire installé après la Seconde Guerre mondiale. Toutes les eaux non potables, usées comme pluviales, y sont rejetées et arrivent à la station d'épuration.

Or, les eaux pluviales devraient directement parvenir à la Sée. Il est donc nécessaire de remplacer le réseau unitaire par des canalisations distinctes qui permettent de réaliser des économies en évitant à la station d'épuration de traiter des eaux de pluie.

COORDONNER LES AGENDAS POUR N'INTERVENIR QU'UNE SEULE FOIS

Les travaux de voirie nécessitent de questionner l'ensemble des concessionnaires des réseaux (eau potable, gaz, électricité, fibre numérique, etc.), les riverains, les sens de circulation, l'éclairage public et les aménagements piétons et cyclables. Afin de limiter au strict minimum les désagréments pour les habitants, mais aussi pour réaliser des économies, Jérôme Chapalain veille à croiser tous les sujets pour chaque chantier. De cette phase de réflexion est issu le calendrier et le projet finalisé.



ECLAIRAGE, PEINTURE FRAÎCHE ET PLANTATIONS : UN ÉTÉ DE TRAVAUX !



Les Espaces Verts ont profité de cet été pluvieux pour réaliser de nombreuses plantations, naturellement arrosées ! Par ailleurs, l'alternance pluie-soleil leur a donné du travail côté tonte, dont les déchets ont été valorisés dans deux lieux, l'un qui les utilise pour des épandages, l'autre pour du compostage.

L'embellissement du Jardin des plantes et la sécurisation du promeneur étant des priorités pour les services techniques, de nouveaux travaux ont été réalisés : peinture de la grande grille du parc, rénovation de la cascade, réfection des joints du mur du belvédère, rénovation de l'escalier situé dans partie nord du jardin ou encore installation d'une main courante sur l'escalier principal. La réfection des allées se poursuit toujours selon un plan pluriannuel qui permet chaque année de progresser. Les toilettes publiques à proximité du jardin ont également été refaites.

Le "relamping" de la commune nouvelle se poursuit : le passage d'ampoules classiques à des ampoules LED s'étend déjà sur 60% de l'éclairage public à Saint-Martin des Champs, et approche les 40% à Avranches. L'investissement nécessaire pour le remplacement des têtes de mâts, des mâts anciens, des câbles et des armoires électriques a nécessité 150 000 euros d'investissement.

GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX

Le géoréférencement des réseaux enterrés consiste à lier un objet à des coordonnées géographiques et d'y associer un certain nombre d'informations. C'est primordial dans le cadre des travaux publics, car cela permet de connaître avec exactitude l'emplacement des éléments existants (conduits, boîtiers, etc.) et d'en tenir compte au moment de lancer de nouveaux ouvrages. Cet outil fondamental a été réalisé une fois pour toutes, pour un montant de 30 000€.



RADIO SUD MANCHE

Créée en 2016, sous le nom d'Avranches FM, Radio Sud Manche est une web-radio associative et indépendante, disponible à l'écoute en ligne toute l'année. Elle se veut l'écho de la vie locale, des projets et des services proposés par les acteurs du territoire. Au micro de cet article : Jacky Szafranski, co-président de l'association et Stéphane Moreau, salarié et animateur.



Stéphane Moreaux
et Jacky Szafranski



Porteur du projet Avranches en histoire, Radio Sud Manche a réalisé des contenus multimédias à télécharger via un QR code pour valoriser les richesses patrimoniales de la commune.

LES ARTISTES ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET CULTURELS DU SUD-MANCHE AU CŒUR DE LA PROGRAMMATION

Stéphane : « Nous avons une grille de programmes complète avec des chroniques et des émissions enregistrées ou animées en direct par nos bénévoles. Notre ligne musicale est axée sur le jazz, les musiques du monde, le reggae, la soul, etc. Nous diffusons aussi en direct : nous sommes très présents sur les événements culturels, les festivals, tels que les Papillons de Nuit, Via Aeterna, Jazz sous les Pommiers, ou le Green River Valley par exemple. »

Jacky : « Nous avons à cœur de valoriser les artistes locaux, ainsi que les acteurs économiques et culturels du territoire. Un de nos projets actuels est de nous faire connaître des commerçants, des responsables d'entreprises et des artisans, et de les présenter

au travers de reportages (ou de podcasts story) sur leur activité. Certaines entreprises locales ont une histoire à partager quant à leur évolution. Elles peuvent également devenir mécènes partenaires de la Radio. »

ÉDUCER AUX MÉDIAS : ALTERNANCE ET ATELIERS POUR ÉTUDIANTS

Stéphane : « L'éducation aux médias étant une des missions fondamentales de notre radio, nous animons des ateliers médias, dans les collèges et les lycées, les centres de loisirs et les organismes de formation. Ces dernières années, lors des P2N, à nos côtés, des jeunes se sont essayés aux métiers d'animateur

ou de technicien. L'association a aussi le projet d'accueillir un jeune en formation pour une alternance centrée sur les médias, afin qu'il s'initie notamment aux techniques de montage d'émissions, de mise en place des directs, etc. »

UNE WEB RADIO HORS DES STUDIOS

Jacky : « Notre défi : la visibilité ! Une web-radio, cela manque parfois de « concret » pour le public, celui-ci doit nous voir travailler sur le terrain. Nous serons par exemple présents sur la place Littré lors des festivités de Noël, nous y animerons des émissions en direct, avec des reportages, des interviews, des jeux... »



Contact :

@ avranchesfm@gmail.com ☎ 06 74 31 77 78

f Radio Sud Manche 🌐 radiosudmanche.fr

LES JEUNES TAFFENT À FOND !

Lorsque l'on est mineur, les opportunités de se faire de l'argent de poche durant les vacances scolaires ne sont pas nombreuses. Depuis plusieurs années, la Ville d'Avranches offre cette possibilité aux adolescents grâce au dispositif "TAF" (pour travail à fond).

Cet été, il était possible de les croiser dans les espaces publics, les écoles ou d'autres locaux de la Ville. Les "taffeurs" sont des jeunes avranchinois ou saint-martinais, âgés de 14 à 17 ans, qui intègrent les services municipaux pour réaliser différentes missions : entretien des espaces verts, de la voirie ou dans les écoles, tri et rangement dans des locaux de la commune. Ils s'y attèlent de 8h à 12h, contre une rémunération de 25€ par matinée, sous réserve d'avoir respecté le contrat de participation. Engagés généralement pour une semaine, ils peuvent donc gagner 125€.

Porté par le centre l'Esc-Halles, le dispositif permet en effet de découvrir le monde du travail (métier, obligations du salarié...), d'accéder à une certaine autonomie financière et de participer à des travaux d'intérêt collectif. « Les besoins sont exprimés par les agents des services techniques, explique Chloé Trubuil, référence animatrice jeunesse, et nous répartissons les jeunes selon les besoins. Cet été, nous avons mobilisé 32 jeunes durant le mois de juillet. Il y a autant de filles que de garçons, et pour que chacun puisse accéder à cette première expérience, les jeunes qui n'ont pas encore été taffeur sont prioritaires. »

QUE DIT LA LOI ?

La loi n'autorise le travail des mineurs non émancipés que sur autorisation à la fois de son représentant légal et de l'inspection du travail. De plus, comme le mineur de moins de 16 ans n'est pas libéré de l'obligation scolaire, il ne peut être embauché que durant les vacances scolaires. D'autres dispositions spécifiques s'appliquent en matière de secteur professionnel, de durée de travail, de repos et de jours de congé : elles varient selon l'âge exact du mineur. La réglementation complète est renseignée sur : www.service-public.fr.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Conditions à respecter** : habiter la commune nouvelle et avoir entre 14 et 17 ans.
- Pour se porter candidat, dès l'ouverture de la période d'inscription, il suffit de se procurer les formulaires adéquats et la liste des pièces demandées au Service Information Jeunesse ou par courriel à pij@avranches.fr.
- Il faut ensuite convenir d'un rendez-vous au Service Information Jeunesse pour passer un entretien de 10 min. C'est lors de cette rencontre que le formulaire complété et les pièces demandées seront à fournir.
- L'équipe de l'Esc-Halles procède alors à la sélection des taffeurs et invite les jeunes retenus à signer le contrat de participation du dispositif T.A.F., qui définit les règles à respecter dans l'accomplissement de leurs missions et leurs services d'affectation.

i Coordonnées :

Service Information Jeunesse

24 place du marché

Horaires : Lundi, mercredi et vendredi, de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous

☎ 02 33 79 39 41

@ pij@avranches.fr



POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DÉDIÉE AUX JEUNES

Tout au long de l'année, le Service Information Jeunesse informe sur les aides pour les jeunes, les rendez-vous qui les concernent comme les job dating, formations au baby sitting, recherches de particuliers pour des missions ponctuelles. Il faut pour cela s'abonner au compte Facebook du Service information jeunesse de la Ville d'Avranches. [f](#) Point Information Jeunesse de la Ville d'Avranches



Baptiste et Enzo, "taffeurs" pour le service d'animation

Baptiste et Enzo ont aidé Bruno Kaser, agent d'animation et responsable logistique, dans le tri, le rangement et le déplacement du matériel d'animation.

Enzo : « Ma Maman m'a indiqué que cela existait et je me suis inscrit notamment pour m'occuper cet été. L'argent me permettra d'acheter un nouveau téléphone. »

Baptiste : « Moi, ce sont des amis qui l'avaient déjà fait qui m'ont encouragé à le faire. J'utiliserai cet argent pour payer mon permis de conduire. Puis cela me fait une première expérience professionnelle, dont j'avais besoin. »



UN CONSEILLER NUMÉRIQUE AU SERVICE DES HABITANTS

Dans le cadre du dispositif France Relance, Laurent Jannequin a été recruté comme conseiller numérique par la Ville en septembre 2022. Ce service rencontre un fort succès : depuis sa mise en place en octobre 2022, 503 personnes ont été accompagnées. Rencontre.

Avranches Magazine : En quoi consiste le métier du conseiller numérique ?

Laurent Jannequin : Il s'agit de favoriser l'apprentissage du numérique pour les usages du quotidien. Autour de l'axe central "réaliser une démarche administrative en ligne", il y a six grands thèmes :

- prendre en main un outil numérique tel qu'un smartphone ou une tablette,
- échanger avec les proches via des applications et des messageries,
- trouver un emploi ou une formation (créer un compte sur des plateformes, rédiger son cv, etc.),
- utiliser les opportunités du numérique
- découvrir les opportunités du territoire comme les billetteries en ligne ou les plateformes collaboratives type Blablacar
- prendre en main les outils numériques dont les logiciels de bureautique
- accompagner les enfants.

AM : Quelle forme prend cet accompagnement ?

L.J. : Il peut être individuel ou collectif. Cela dépend du niveau, des besoins et de l'envie de l'utilisateur. La prise de rendez-vous est obligatoire pour favoriser une écoute de qualité, un suivi personnalisé et une intimité avec la situation de la personne.

Des permanences sont organisées au Centre l'Esc-Halles, à la Ferme de la Turfaudière et à la Maison du Partage. Si la personne souhaite apprendre, elle peut s'inscrire à un atelier ou un module de formation individuel. Je travaille aussi beaucoup avec le CCAS et le Centre administratif de la Rampe d'Olbiche.

AM : Quelles sont les personnes à qui cela s'adresse ?

L.J. : Mon plus jeune usager avait 13 ans et demi et voulait apprendre la bureautique durant les vacances scolaires, et à l'inverse, j'ai accompagné une personne centenaire dans ses démarches en ligne pour les chèques énergie. C'est donc ouvert à tout le monde !



PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 06 77 64 83 03

Pour un atelier collectif : les dates dépendent de la thématique

Pour un suivi individuel en permanence :

- à l'Espace Public Numérique (l'EPN) lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h
- à la Ferme de la Turfaudière le mardi de 13h30 à 17h30
- à la Maison du Partage de 9h à 12h les mardis 24/10, 07/11 et 12/12

Laurent Jannequin



RECENSEMENT : ON COMPTE SUR VOUS !

Acte civique, le recensement de la population est obligatoire et profite à tout le monde. La commune nouvelle d'Avranches - Saint-Martin des Champs ayant dépassé le nombre de 10 000 habitants, elle doit, dès 2024, appliquer les règles de recensement de la population propres aux plus grandes communes, à savoir procéder à un recensement annuel.

POURQUOI SE RECENSER ?

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) est chargé par la loi d'organiser le recensement de la population, en partenariat avec les communes qui mettent en place la collecte des informations sur le terrain. Cela permet d'établir la population officielle de chaque commune, laquelle guide les pouvoirs publics dans leur prise de décision concernant les écoles, les hôpitaux, les transports, etc. Grâce aux caractéristiques de la population (âge, profession, conditions de logement), les projets sont pensés et réalisés au plus près des besoins des habitants et usagers. Par exemple, en fonction du nombre de personnes âgées, sont identifiés les besoins en maisons de retraite.

POURQUOI CERTAINES COMMUNES DE FRANCE RECENSENT LEUR POPULATION ET D'AUTRES PAS ?

Le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, selon un cycle de 5 ans. Les communes de moins de 10 000 habitants recensent leur population dans son entièreté, une fois tous les 5 ans. Tandis que les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent chaque année une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8% de leurs logements. La commune nouvelle d'Avranches Saint-Martin des Champs fait désormais partie de cette seconde catégorie.

LE QUESTIONNAIRE À REMPLIR

Les questions posées concernent les caractéristiques du ménage, du logement, les habitudes de vie telles que les habitudes de trajets. Le questionnaire n'est pas anonyme : il faut mentionner nom et adresse afin d'assurer que les personnes ne sont pas comptées plusieurs fois.



MODALITÉS

- La collecte commence toujours le 3^e jeudi de janvier.
- Si vous êtes concernés par le recensement, un agent recenseur se présentera à votre domicile, et vous donnera une notice sur laquelle sont repris des codes d'accès au questionnaire en ligne. Allez sur www.le-recensement-et-moi.fr et laissez-vous guider.
- Vous ne pouvez pas répondre par Internet ? L'agent recenseur vous distribue les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis convient d'un rendez-vous pour venir les récupérer.



! C'EST GRATUIT : NE PAS RÉPONDRE SI L'ON VOUS DEMANDE DE L'ARGENT.

! L'AGENT RECENSEUR EST MUNI D'UNE CARTE TRICOLERE AVEC SA PHOTO, SIGNÉE DU MAIRE.

RETOUR EN IMAGES RÉTROSPECTIVE MAI - JUILLET 2023



7/05 - FÊTE DU MUGUET

Dans la Vallée de la Bourdonnière, la Fête du Muguet, organisée par le Comité des Fêtes de Saint-Martin des Champs a battu son plein : les participants ont profité du vide-greniers et du repas champêtre, ainsi que du spectacle musical dédié à Pierre Bachelet.



21/06 - FÊTE DE LA MUSIQUE

Tandis que dans les bars et sur les places d'Avranches, les notes des différents concerts se mêlaient au public, la frappe rythmée de la troupe ambulante Samba Ni Ô batucada a raisonné d'un quartier à l'autre, sans que la pluie ne l'interrompe.



23 ET 24/06 GALA CREA'DANSE

Les 23 et 24 juin, sur la scène du théâtre d'Avranches, s'est tenu le Gala de Créa'danse. Quelque 80 danseurs et danseuses ont présenté des danses et des chorégraphies variées allant du modern'jazz classique au flamenco, en passant par de la danse contemporaine.



18/05 LE VILLAGE ÉLECTRIQUE

Afin de promouvoir les cultures électroniques sous toutes leurs formes, les Moutons électriques ont cette année encore installé leur village électrique dans le Haras d'Avranches et ainsi lancé leur tournée estivale.

20/05

NUIT DES MUSÉES

Déambulation guidée, théâtre d'improvisation, illumination des façades à la bougie, le programme d'animations de la Nuit des musées était riche : le Scriptorial, le Musée d'Art et d'Histoire et la Bibliothèque patrimoniale d'Avranches se visitaient gratuitement jusqu'à minuit.



24/06 - ANNIVERSAIRE DU JARDIN DES PASSEURS

La Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe était l'occasion de célébrer les 5 ans d'existence du Jardin des Passeurs, qui rend hommage aux donneurs. Les participants ont réalisé des fresques peintes sur la thématique végétale et une marche autour d'Avranches.



21/07 - LES ESTIVALES

Le temps d'une journée, les spectacles de théâtre de rue et de cirque se sont succédé sur la place Charcot et au Jardin des plantes, à l'occasion des Estivales. Le Centre l'Esc-Halles complétait le programme par des animations labellisées "la rue aux enfants."



14/07 FÊTE NATIONALE

Malgré une météo capricieuse, les Avranchinois ont célébré ensemble la Fête nationale. Les Crieurs de Toit et Horizon ont assuré le show avant le traditionnel feu d'artifice.



28-29/07 GRANDE BRADERIE

Célébrant la fin des soldes d'été et l'atmosphère estivale, la Grande Braderie (des stands de commerçants, un espace vide-greniers et diverses animations) a attiré petits et grands le temps d'un weekend, dans la rue de la Constitution.

17/08 FRESQUE

Chabert 4 a profité des éclaircies que lui laissait le mois d'août pour réaliser les fresques sur le plateau René Fenouillière autour de la thématique du multisport. Lors du Baie Ball Cup 3x3, l'artiste a tenu un atelier pour que chacun puisse s'essayer au graf.



26/08 COURSES HIPPIQUES

Vitesse, adrénaline et plaisir de pronostiquer : cette année, quatre journées de courses hippiques se sont tenues sur l'Hippodrome des Grèves et ont réuni un public d'amateurs et de convertis à ces événements populaires.



30/08

COMICE AGRICOLE

Sur la place Carnot, le comice agricole annuel a réuni les éleveurs locaux de bovins et ovins de l'Avranchin pour mettre en avant leur savoir-faire et les races locales auprès du public, dont le mouton de l'Avranchin.

Les nouveaux commerçants



AZUR FLOCTEX

Professionnel ou particulier, pour une association ou une entreprise, vous souhaitez porter les couleurs de votre activité ? Azur Floctex assure la personnalisation des vêtements adaptés à vos conditions de travail par la sérigraphie et flocage sur textiles.

✉ Rue Pomme d'Or ☎ 02 50 06 04 65
 🌐 Azurfloctex.fr @azurfloctex.contact@gmail.com
 🕒 Du lundi au vendredi de 10h à 18h



DOMINO'S PIZZA

L'agence du réseau Domino's Pizza a ouvert début juin à Avranches. En livraison ou à emporter, l'équipe de Laureen Hall et Nathan Chivet vous propose une large gamme de pizzas, à commander en profitant des deals et offres du moment.

✉ 4 Rue de Mortain ☎ 02 57 67 46 74
 🌐 www.dominos.fr @dominosavranches@gmail.com
 🕒 7/7j de 11h30 à 14h & de 18h à 21h30 (22h vendredi et samedi)



CYBEL EXTENSION

Une envie d'agrandir ou de rénover votre habitat ? Véritable chef d'orchestre des travaux, Antoine Verhulst vous accompagne dans votre projet d'extension. Formé à l'architecture d'intérieur, il optimise vos espaces de vie et vous conseille à chaque étape du chantier.

✉ 15 rue Saint-Gervais ☎ 02 52 56 45 59
 🌐 www.cybel-extension.com @a.verhulst@cybel-extension.com
 🕒 Du lundi au vendredi : de 09h à 12h30 & de 14h à 18h



MYLLI BEAUTY

Repris par Myléna Bouvier début juin, Laura Institut est devenu Milly Beauty. Myléna et ses quatre employées proposent des soins esthétiques (onglerie, épilation, maquillage, parfumerie) dans des locaux réaménagés et redécorsés de ce salon, sur ou sans rendez-vous.

✉ 1 Place Littré ☎ 02 50 06 72 92
 🌐 Myllieyes @myllieyes50@gmail.com
 🕒 Du lundi au samedi de 9h à 19h



LUTINE

Depuis ce printemps, Pauline Lerivray est la nouvelle propriétaire de Lutine, boutique de prêt-à-porter féminin : elle trouve les pièces mode ou classiques, à votre goût parmi 15 marques de moyenne et haute gamme. En rayon également : bijoux et lingerie.

✉ 12 Place Littré ☎ 09 53 13 32 85
 🌐 Lutine Avranches @azurfloctex.contact@gmail.com
 🕒 Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 11h à 13h30. Lundi, mardi, mercredi, jeudi, dimanche de 18h à 21h. Vendredi et samedi de 18h à 21h.



LA POPOTE

Bistrot gourmand aux airs de salon lounge, La Popote est tenue par Camille Grespier et Antoine Marchand. Ils proposent sur leur menu à l'ardoise, une cuisine traditionnelle et familiale qui revisite les plats d'antan. Aussi en formule : la popote de la semaine.

✉ 11 Rue du Tripot ☎ 07 88 95 30 45
 🌐 la-popote-restaurant.business.site @lapopote2023@gmail.com
 🕒 Du mardi au jeudi de 12h à 14h et de 19h à 21h. Vendredi et samedi de 12h à 14h et de 19h à 21h30.

NOTRE VILLE SE TRANSFORME ET EMBELLIT.

AIMONS AVRANCHES & SAINT-MARTIN !

Groupe majoritaire

Vous le savez, le projet de l'équipe municipale est d'embellir notre ville et d'améliorer le quotidien des habitants. Le bulletin municipal que vous avez entre les mains fourmille de projets. Ceux notamment que nous avons présentés au printemps lors de nos déambulations commentées par les élus.

Saint-Gervais, le quartier historique de la ville poursuit sa mue. Depuis 2020, nous avons lancé une opération d'amélioration de l'habitat dont vous pouvez déjà constater les résultats. C'est au tour de la basilique et de ses abords de bénéficier d'importants travaux. Entre le Foyer de la Baie et la Cité d'Automne, ce ne sont pas moins de 96 logements rénovés pour les jeunes et les anciens auxquels s'ajouteront de nouveaux logements au coin des rues Saint-Saturnin et Saint-Martin. L'usine à gaz est enfin démolie pour laisser la place à un jardin qui poursuivra naturellement la dépollution du site. Le nouveau skate park sort de terre ; le quartier Mermoz - Turfaudière bénéficie d'une importante rénovation pilotée par Manche Habitat et une étude est menée pour la rénovation de la ferme de la Turfaudière. Enfin, comme chaque été, les écoles ont bénéficié de nombreuses améliorations.

En résumé, Avranches poursuit sa transformation.

Du côté des services aux habitants, la police municipale renforcée vous propose des actions pour plus sécurité et de tranquillité ; le plan vélo se révèle par les marquages rénovés ; un conseiller numérique est à votre disposition à l'Esc'Halles pour vous accompagner dans vos démarches informatiques ; le budget participatif proposé par les habitants a élu des projets inédits pour 2023.

La minorité, pendant ce temps, est obnubilée par les impôts, oubliant de dire que la suppression de la taxe d'habitation est effective pour tous et oubliant naturellement de dire quels services aux habitants elle compte impacter : moins d'investissements, moins d'agents, moins d'aide aux associations ?

MI-MANDAT : UN BILAN COÛTEUX POUR LES AVRANCHINAIS ET LES SAINT-MARTINAIS

AVRANCHES SAINT-MARTIN DES CHAMPS, C'EST VOUS

(Guénaël HUET, Franck BOUFFIGNY, Christophe JARDIN, Régine JONCHERE, Caroline MARIE, Jean-Paul RANCHIN, Jean SIMONIN).
 avranchesavecvous@gmail.com

Depuis quelques semaines, les habitants de la commune, propriétaires de leur logement, ont reçu leur avis de taxe foncière pour 2023. Ils ont pu constater une hausse importante de cette taxe, décidée par le maire et sa majorité qui n'ont pas voulu tenir compte de la proposition de notre groupe d'opposition qui consistait à rechercher des économies de fonctionnement dans le budget de la Ville afin de réduire la pression fiscale. Il suffisait de trouver entre 100 000 et 150 000 euros d'économies sur un budget de fonctionnement qui s'élève à 12,5 millions d'euros.

Le maire et sa majorité ont refusé cette proposition, indiquant au passage, par la voix du premier adjoint, que les propriétaires étaient des nantis, et qu'ils pouvaient donc payer !

Cette hausse de la fiscalité vient donc s'ajouter aux différentes augmentations décidées par la collectivité. Ainsi, le coût des ordures ménagères ne cesse d'augmenter alors que la Communauté d'agglomération a sensiblement réduit le service en supprimant des ramassages et que les dépôts sauvages se multiplient, notamment en centre-ville. Ainsi, le prix de l'eau ne cesse d'augmenter de manière forte et continue alors que le maire et sa majorité le jugeaient trop élevé il y a quelques années.

Les Avranchinais et les Saint-Martinais subissent donc toutes ces décisions et toutes ces augmentations dans une période où l'inflation galope, que ce soit pour les prix de l'alimentaire, le coût de l'essence et de celui de l'énergie en général. À ces augmentations immédiates, il faut ajouter, pour les prochaines années, le coût du remboursement de la dette qui a été doublée en quelques années, passant de 8 millions à 16 millions d'euros.

Le bilan est coûteux et la note est, et continuera d'être lourde pour les Avranchinais et pour les Saint-Martinais.

NOVEMBRE

5 novembre - 8h > 18h
BROCANTE
 Place Valhubert

6, 13, 20, 27 novembre
& 4 décembre

INITIATION À LA PALÉOGRAPHIE
 5 séances pour décrypter les manuscrits
 Hôtel de Ville, bibliothèque

8 novembre - 13h30 > 17h30
ATELIER JEUX ENFANTS
& PARENTS
 Ferme de la Turfaudière, Esc'Halles

8 novembre,
14h30 - 15h30

 **LA BIBLIOTHÈQUE**
PATRIMONIALE SE DÉVOILE
 Visite guidée mensuelle
 Hôtel de Ville

8 novembre - 16h30
LES MANUSCRITS DU TRÉSOR
 Présentation guidée des nouveaux
 manuscrits installés pour le mois.
 Scriptorial d'Avranches

9 novembre
13h45 > 17h30
BALADE À CHERRUEIX
 Esc'Halles

 **15 novembre - 20h30**
MURMURATIONS OU LE
PLONGEON DES ÉTOURNEAUX
 Danse, saison culturelle
 Communauté d'agglomération
 Mont Saint-Michel - Normandie
 Théâtre d'Avranches

16 novembre - 18h
RENCONTRE AVEC
L'AUTRICE FRIDA ISBERG
 Dans le cadre du festival Les Boréales
 Bibliothèque d'Avranches

16 novembre
14h > 16h30
INITIATION À LA
PEINTURE ACRYLIQUE
 Espace Mosaïque, Esc'Halles

17 novembre - 18h30
ROSE POUR LES FILLES, BLEU
POUR LES GARÇONS ?
 Atelier spectacle de l'Esc'Halles

 **22 novembre - 19h45**
NORMALITO
 Sortie théâtre proposé par l'Esc'Halles
 Isigny-le-Buat

23 novembre
13h45 > 17h30
BALADE SUR LA VOIE
VERTE DE PONTORSON
 Départ de l'Espace Mosaïque, Esc'Halles

26 novembre
14h > 18h
JEUX EN FOLIE
 Salle E. Lenoël, Esc'Halles

 **28 novembre**
20h30
CE QU'EST L'AMOUR
 Théâtre, saison culturelle
 Communauté d'agglomération
 Mont Saint-Michel - Normandie
 Théâtre d'Avranches

29 novembre
10h/13h & 15h > 19h
COLLECTE DE SANG
 Salle Victor Hugo


30 novembre
et 14 décembre
14h > 16h30
ATELIER DE FABRICATION
D'UN GNOME DE NOËL
 Espace Mosaïque, Esc'Halles

DÉCEMBRE


Les 2 décembre,
14h30 > 17h30,
et 3 décembre,
10h > 12h
et 14h30 > 17h30
CONCOURS PHOTOS
À SAINT-MARTIN DES CHAMPS
 Exposition et remise du prix du
 public le 3 décembre à 17h
 Salle de la Bourdonnière

 **2 décembre**
CLARINETTISMO
 Master class de clarinette
 Théâtre d'Avranches

3 décembre
8h > 18h
BROCANTE
 Place Valhubert

 **5 décembre**
20h30
L'ART DE PERDRE :
COMMENT FAIRE RESSURGIR
UN PAYS DU SILENCE ?
 Théâtre dans le cadre de la saison culturelle
 Théâtre d'Avranches

6 décembre
14h30 - 15h30
LA BIBLIOTHÈQUE
PATRIMONIALE SE DÉVOILE
 Visite guidée mensuelle
 Hôtel de Ville

 **6 décembre**
16h30
LES MANUSCRITS DU TRÉSOR
 Présentation guidée des nouveaux
 manuscrits installés pour le mois.
 Scriptorial d'Avranches

7 décembre
13h45 > 17h
BALADE À BEAUVOIR
 Départ Espace Mosaïque, Esc'Halles

 **8 décembre - 20h30**
THE LODGER
D'ALFRED HITCHCOCK
 Ciné concert dans le cadre
 de la saison culturelle
 Théâtre d'Avranches

Du 8 au 31 décembre
AVRANCHES FÊTE NOËL
 Marché de Noël, ateliers, spectacles,
 parade, illuminations
 Place Littéré

 **16 décembre**
15h - 16h
ATELIER PETITS CURIEUX
 Scriptorial d'Avranches

16 décembre - 20h30
OLIVIER VASSEUR
CHANTE NOËL
 Théâtre d'Avranches

17 décembre
16h30
LE VOYAGE SPATIO-
TEMPOREL DE NOËL
 Spectacle de la troupe
 intergénération de l'Esc-Halles
 Salle Michèle Vallaeys

16 et 17 décembre
14h > 17h30
LA FABRIQUE DE NOËL
 Animations, spectacles, ateliers
 Salle Michele Vallaeys, Esc'Halles

17 décembre
17h
CONCERT DE NOËL
DE L'ECHO DU ROC
 Organisation Rotary au profit de la SNSM

20 décembre
14h > 16h
SPECTACLE CONTES,
HISTOIRES ET RACONTARS
 Ferme de la Turfaudière, Esc'Halles

21 décembre
17h > 22h
VISITE DU VILLAGE
ILLUMINÉ DE BEAUCHÊNE
 Départ espace Mosaïque, Esc'Halles

JANVIER

9 janvier, 18h30
VŒUX À LA POPULATION
 Commune déléguée Saint-Martin des Champs
 Salle Socio-culturelle

10 janvier, 18h30
VŒUX À LA POPULATION
 Salle Victor Hugo